



AGIRC-ARRCO

LE 17 OCTOBRE 2025

Retraité·es et salarié·es du privé, reprenons la main !

La question du pouvoir d'achat reste la préoccupation principale pour les retraité·es et les salarié·es.

Le gouvernement Bayrou voulait faire supporter aux retraité·es un budget d'austérité: une année blanche en 2026 avec la désindexation des pensions du régime général) jusqu'en 2030, la suppression des 10 % d'exonération fiscale et l'augmentation de la CSG. Sans oublier le doublement des franchises médicales et des participations forfaitaires.

Les journées de mobilisation des 10 et 18 septembre et du 2 octobre ont confirmé la colère et les revendications qui s'expriment de plus en plus de la part des retraité·es, des salarié·es et de la jeunesse. Le Premier ministre Lecornu affiche quelques reculs tout en maintenant les objectifs de Macron de vouloir baisser les pensions de retraite actuelles et celles des générations futures.

Le Medef soutient cette politique libérale et veut imposer un système de retraite par capitalisation.

C'est dans ce climat social revendicatif que, le 17 octobre, le Conseil d'administration de la caisse de retraite complémentaire Agirc-Arrco **doit décider du niveau d'augmentation** du prix du point retraite appliqué au 1^{er} novembre 2025 pour plus de 13,4 millions de retraité·es.

Ce Conseil d'administration doit décider, aussi, du niveau des cotisations et de l'augmentation de la valeur d'achat du point pour les salarié·es en activité. La part de l'Agirc-Arrco dans la retraite représente aujourd'hui entre 30 et 60 %, suivant les catégories professionnelles.

Depuis 2020, la retraite complémentaire moyenne ne cesse de diminuer pour les retraité·es : 8,4 % pour les employé·es et ouvrier·es et 17,9 % pour les cadres. C'est la conséquence d'une politique du prix d'achat du point le plus élevé au-dessus de l'inflation et d'un prix du point retraite sous-évalué.

C'est la double peine. Plus de cotisations, moins de point acquis, et un niveau de retraite complémentaire en recul à chaque génération !

97 % des salarié·es du privé cotisent au régime unique Agirc-Arrco et sont soumis aux choix de gestion du Medef qui n'a de cesse d'œuvrer pour fragiliser le rendement des points acquis, le niveau des retraites et l'âge du droit à la retraite. En 30 ans, le rendement entre cotisation et niveau de retraite Agirc-Arrco a baissé de 40 %.

Conséquences: la revalorisation des retraites complémentaires ne répond pas au maintien du pouvoir d'achat alors que les prix augmentent pour l'alimentation, l'électricité, le gaz, le logement, les transports, la santé, les mutuelles, les assurances, etc.

Une perte en moyenne de l'équivalent de 3 mois de retraite Agirc-Arrco, depuis 2020.

Le 17 octobre 2025, allons chercher ensemble, auprès des dirigeants de l'Agirc-Arrco, notre dû pour maintenir notre niveau de vie de retraité·e.

L'UCR-CGT revendique au 1^{er} novembre 2025

- La revalorisation du prix du point Agirc-Arrco de 10 % (pour le maintien du pouvoir d'achat et un rattrapage des pertes des années précédentes).
- Le gel du prix d'achat pour 2026.
- La suppression de la cotisation dite d'équilibre de 1 %.
- La prise en compte des points retraites dès le premier euro cotisé.

**L'Agirc-Arrco dispose
de 101,7 milliards d'euros de réserve
pour y répondre favorablement !**

Les comptes 2024 sont au vert avec un résultat de +4,6 milliards € et 101,7 milliards d'euros de réserve représentant 12 mois de prestations.

L'Agirc-Arrco se comporte comme un fonds de pension spéculant avec l'achat d'actions de sociétés et d'obligations sur les marchés financiers et la Bourse. Cela a rapporté 3 milliards d'euros de résultats financiers pour 2024.

Ce niveau de réserve s'est construit au détriment du niveau des pensions des retraité·es et des cotisations des salarié·es !

**C'EST NOTRE
ARGENT !**

**ENSEMBLE,
EXIGEONS
LE MAINTIEN
DU POUVOIR
D'ACHAT DES
RETRAITÉ·ES
ACTUEL·LES
ET FUTUR·ES.**

**LE 17 OCTOBRE 2025
MOBILISONS-NOUS !**

**Nombreux·ses
et déterminé·es
devant le siège
de l'Agirc-Arrco
à 10h30**

(16-18 rue Jules-César - Paris 12^e)



**Et dans chaque département devant les agences de l'Agirc-Arrco,
les chambres de commerce et de l'industrie, le patronat...**

Pour défendre mes revendications

• Mon pouvoir d'achat • Ma retraite • Ma santé • Mes besoins quotidiens

J'adhère à la CGT



Nom et prénom :
Adresse :
.....
Code postal et ville :
Branche professionnelle d'origine :
Mail :
Tél. :
Bulletin à retourner à

Informatique et liberté : En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toutes informations vous concernant.
Ces informations pourront être cédées à des organismes extérieurs, sauf si vous cochez la case ci-contre ☐